



JOURNAL LA BOUSSOLE SEPTEMBRE 2026



À TOUS LES PARENTS – MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous amorçons cette nouvelle année scolaire à l'École Aux-Quatre-Vents. Toute l'équipe est heureuse d'accueillir les élèves et de les accompagner dans une année qui s'annonce riche en découvertes, en apprentissages et en réussites.

Le mois de septembre est synonyme de nouveaux départs, de création de liens et de mise en place de routines favorisant le bien-être et la réussite de tous. Nous remercions les familles pour leur confiance et leur précieuse collaboration, qui contribuent chaque jour à faire de notre école un milieu accueillant et stimulant.

Je profite également de cette occasion pour souligner l'importance de prendre connaissance de **La Boussole**, notre communication mensuelle. Celle-ci constitue un outil précieux pour demeurer informés des activités à venir, des dates importantes, des projets réalisés par les élèves, ainsi que des différentes informations relatives à la vie scolaire. En la consultant régulièrement, vous pourrez accompagner votre enfant de façon encore plus efficace et demeurer pleinement partenaires de son parcours scolaire.

Tout au long de l'année, nous continuerons de travailler ensemble afin d'offrir à chaque élève un environnement propice à son épanouissement et à sa réussite.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée et un magnifique mois de septembre!

Madame Joannie Pigeon
Directrice

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle des parents de l'école Aux-Quatre-Vents, qui se tiendra le **10 septembre à 19 h 30, à la bibliothèque** de l'école. Nous vous demandons d'entrer par la porte principale.

Cette rencontre est un moment clé de la vie scolaire, prévu par l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, et elle permet à tous les parents de s'informer, de s'exprimer et de s'impliquer activement dans le fonctionnement de l'école.

Le Conseil d'établissement, c'est quoi ?

C'est une instance de gouvernance démocratique où siègent des parents, des membres du personnel et des représentants de la communauté. Ensemble, ils prennent des décisions qui touchent directement la vie quotidienne des élèves. Votre voix y compte, et votre implication peut faire une vraie différence !

Lors de cette assemblée, les sujets abordés seront les suivants :

- Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement;
- Fonctionnement et objectif du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents du Centre de services scolaire;
- Élections au conseil d'établissement et au comité de parents du CSSP;
- Formation l'Organisme de Participation des Parents (OPP), qui soutient les projets de l'école et favorise la communication entre les familles et l'équipe-école.

Nous espérons vous voir en grand nombre pour faire de cette année scolaire une réussite collective! Des postes vacants doivent être comblés pour l'année scolaire 2026-2027.

RENCONTRE DE PARENTS

Rencontre



DE PARENTS

✦ Jeudi 3 septembre 2026 à 18h30 : Rencontre parents/enseignants

pour les élèves de 1^{re} année et 2^e année

✦ Jeudi 10 septembre 2026 à 18h30 : Rencontre parents/enseignants

pour les élèves de 3^e à 6^e année

PHOTO SCOLAIRE

La prise de la photo scolaire aura lieu le mardi 8 septembre prochain.



PAGE FACEBOOK – ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS



L'école a maintenant une page Facebook officielle. Nous vous invitons à vous y inscrire afin de suivre l'actualité de notre école. Nous partagerons des photos, des vidéos et des activités qui se déroulent dans notre école.

[École Aux-Quatre-Vents](#)



Numérisez-moi

SUGGESTION LECTURE



Chaque mois, la bibliothécaire de l'école proposera des suggestions de lecture adaptées aux enfants. Ces recommandations seront également disponibles sur le site internet de l'école, afin que vous puissiez les consulter en tout temps. Une belle occasion de découvrir de nouveaux livres et de nourrir le plaisir de lire!

[Suggestion lecture](#)



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS À LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

La bibliothèque de notre école est un lieu précieux qui permet aux élèves de découvrir le plaisir de la lecture et de développer leur curiosité.

Afin de maintenir un environnement accueillant et bien organisé, nous sommes à la recherche de parents bénévoles qui souhaiteraient offrir un peu de leur temps à la bibliothèque scolaire. Les tâches peuvent inclure le classement des livres, le rangement des rayons et un soutien lors des périodes de fréquentation des élèves.

Aucune expérience n'est requise; votre disponibilité et votre intérêt pour la réussite de nos jeunes lecteurs sont les seules qualités nécessaires!

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec le secrétariat de l'école : quatre-vents@cssp.gouv.qc.ca

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse contribution à la vie de notre école!

Ensemble, cultivons le goût de la lecture! 

ÉVALUATION PAR UN PROFESSIONNEL DU PRIVÉ – RAPPORT/OBSERVATION

Les enseignants sont de plus en plus sollicités pour compléter des grilles d'observation, questionnaires ou formulaires dans le cadre d'évaluation par des professionnels du privé. Afin de permettre à notre équipe de fournir des informations justes, réfléchies et de qualité, nous demandons un délai minimal de **10 jours ouvrables** pour compléter et transmettre ces documents. Nous vous remercions également de nous fournir les **coordonnées complètes du professionnel responsable de l'évaluation** (nom, titre professionnel, adresse courriel et numéro de téléphone) pour faciliter la transmission des documents lorsque complétés.

MOSAÏK SOI

L'équipe de l'école Aux-Quatre-Vents poursuit l'utilisation du **Mosaïk SOI**. Il est donc important de consulter régulièrement l'application **Clic école** afin de rester informé des observations et interventions réalisées auprès de votre enfant au niveau comportemental.



COURRIELS ET COMMUNICATIONS ÉCRITES

Pour faciliter les échanges et assurer un suivi efficace, nous vous invitons à adresser vos messages à la personne la plus appropriée selon la situation :

- **Enseignantes titulaires** : Pour toute préoccupation pédagogique ou tout élément pouvant influencer le fonctionnement de votre enfant en classe.
- **Enseignants spécialistes** (musique, anglais, éducation physique) : Pour toute question liée à leurs cours.
- **TES (techniciennes en éducation spécialisée)** : En cas de situation particulière concernant votre enfant.
- **Service de garde** : Pour toute question relative au service de garde, veuillez contacter la technicienne ou l'éducateur/éducatrice responsable de votre enfant.
- **Direction** : Pour les préoccupations ou plaintes qui ne touchent pas directement le fonctionnement en classe, ou pour toute autre situation que vous souhaitez discuter.
- **Secrétariat, service de garde ou enseignante titulaire** : Pour signaler une absence, un rendez-vous ou tout changement à l'horaire de votre enfant (ex. : transport scolaire, retard).

🕒 **Notre équipe s'engage à répondre à vos messages pendant les heures de travail de l'école, idéalement dans un délai de 24 à 48 heures.**

🤝 **Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.**
Dans l'intérêt de tous, il est important de communiquer avec la personne concernée lorsqu'une situation impliquant votre enfant vous est portée à votre attention. Nous vous encourageons à maintenir des échanges courtois et respectueux en tout temps, afin de préserver un environnement sain et sécuritaire pour tous.

INSCRIPTION AU SERVICE DE GARDE ET CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION



Afin d'assurer un encadrement sécuritaire et conforme aux règles en vigueur, nous vous rappelons que :

☒ **L'inscription au service de garde doit être complétée avant que votre enfant puisse y être accueilli.**

☞ Si un enfant se présente sans inscription préalable, **les parents**

seront contactés.

📄 Modification ou résiliation de fréquentation

Toute demande de modification ou de résiliation doit être faite **par écrit, au moins 10 jours ouvrables à l'avance**, en remplissant le formulaire prévu à cet effet (annexe I des règles de fonctionnement) et en l'envoyant à :

✉ garde.quatre-vents@cssp.gouv.qc.ca

💡 Durant ce délai, **les frais habituels continueront d'être facturés**, même si l'enfant est absent ou ne fréquente plus le service.

Délais de traitement

En raison du volume élevé de demandes, un délai **pouvant aller jusqu'à 10 jours ouvrables** peut être nécessaire pour le traitement des ajouts ou des changements.

Capacité d'accueil et personnel disponible

Conformément aux règles du service de garde, **après la période d'inscription**, l'école se réserve le droit **d'autoriser ou de refuser** toute demande d'ajout de fréquentation, selon :

- le personnel en place,
- les places disponibles,
- et le respect des ratios d'encadrement.

 Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Ces mesures visent à garantir un service de garde sécuritaire, bien organisé et conforme aux normes pour tous les enfants.

À SAVOIR SANS FAUTE!

1. ABSENCES ET PONCTUALITÉ



Si votre enfant doit s'absenter, veuillez vous assurer d'en aviser l'école sans délai (**Mozaik/Clic école** ou quatre-vents@cssp.gouv.qc.ca). Si votre enfant doit quitter plus tôt, nous vous demandons de l'inscrire à l'agenda afin que l'enseignante envoie l'enfant au secrétariat à l'heure prévue.

De plus, nous vous invitons à encourager votre enfant à arriver à l'heure à ses cours. Vous contribuerez à développer de bonnes habitudes en lien avec la persévérance scolaire. Si toutefois votre enfant est en retard, n'oubliez pas de vous assurer qu'il se présente au secrétariat avant de se diriger vers sa classe.

2. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Tous les visiteurs qui entrent dans l'école entre 8 h 00 et 15 h 45 doivent se présenter au secrétariat afin de s'identifier.

Cela permet de favoriser la mise en place d'un environnement sécuritaire pour vos enfants.

Pour rencontrer un membre du personnel, un rendez-vous doit être pris avec cette personne au préalable par le biais de l'agenda (pour les enseignants), par courriel ou en laissant un message au secrétariat.

3. CIRCULATION SUR LA COUR D'ÉCOLE

Toujours dans le but d'assurer la sécurité des enfants, **nous vous demandons de ne pas entrer sur la cour d'école.** La surveillance est assurée par l'équipe du service de garde. Nous vous remercions de votre collaboration.

Le parc La-Rose-des-Vents, situé sur la cour Marie-Curie, est sur le terrain de l'école. Ainsi, seuls les élèves et les membres du personnel peuvent l'utiliser entre 6 h 45 et 18 h. Aucun autre enfant ni adulte ne peut y être présent. La surveillance est assurée par les membres du personnel.

4. PÉRIODES DE SURVEILLANCE

Les enfants ne fréquentant pas le service de garde sont autorisés à entrer dans la cour seulement à compter de **8 h 05 le matin** et **12 h 55 durant la période du dîner** puisque la surveillance est assurée dans la cour durant ces moments seulement. À la sortie des classes, nous demandons aux enfants qui ne fréquentent pas le service de garde de quitter la cour. Lors des journées de fortes pluies ou de grands froids, l'entrée des élèves sera effectuée dès 8 h 05 le matin et 12 h 55 le midi. Il est donc important que les élèves demeurent à la maison et qu'ils ne se présentent qu'à ce moment-là.

5. HEURE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT ET DU SERVICE DE GARDE

Secrétariat : Madame Geneviève Dumont sera ravie de répondre à vos questions.

Avant-midi : 8 h 00 à 11 h 45

Après-midi : 13 h 00 à 15 h 45

Service de garde : Madame Geneviève Fleury-Trudel

8 h 30 à 16 h 30



6. CIRCULATION DANS LE STATIONNEMENT

Le stationnement de l'école est dédié exclusivement au personnel et aux parents bénévoles entre 7 h et 17 h. Plusieurs places de stationnement sécurisées sont disponibles sur les rues Marie-Curie et Borduas.

Il serait important d'informer votre enfant de l'importance de ne pas emprunter le stationnement de l'école. Malgré la vigilance des utilisateurs, une prévention constante des mesures de sécurité est primordiale. Nous demandons également aux parents de bien respecter les limites de vitesse aux abords de l'école ainsi que les arrêts obligatoires.

7. TRAJET ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON

Que votre enfant soit marcheur, qu'il vienne à vélo ou qu'il soit transporté en autobus scolaire, revoyez avec lui les consignes de sécurité.

Pour les plus jeunes, assurez-vous qu'il connaît un plan B s'il arrive à la maison et qu'il est seul.

~~PLAN A~~

PLAN B



8. OBJETS PERDUS

Veillez à bien identifier les effets (scolaires et personnels) de vos enfants.

Chaque année, beaucoup de vêtements, chaussures et d'autres effets sont envoyés vers La Maison de l'Entraide de Sainte-Julie, car ils ne sont pas réclamés.

Pour vous aider à bien les identifier, nous vous proposons de participer à la collecte de fonds COLLE À MOI qui remettra 15% des ventes à l'école. Pour plus d'information, allez sur le site

https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/supporter et indiquez

École Aux-Quatre-Vents (Sainte-Julie).



DATES IMPORTANTES – SEPTEMBRE 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1 Rentrée scolaire	2	3 18h30 – Rencontre de parents 1 ^{re} et 2 ^e année	4 Journée jeux gonflables, si la température le permet
7	8 Photos scolaires	9	10 Diner hot-dog 11h30 à 13h15 18h30 – Rencontre de parents – 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année 19h30 – Assemblée générale de parents	11
14	15	16	17	18 Journée pédagogique
21	22	23	24	25
28	29	30 Prise de présence officielle		

Bonne rentrée à tous!